Comprendre la réforme de la future PAC

Contexte

Outil structurant de l'Union Européenne, la Politique Agricole Commune détermine en grande partie l'orientation agricole de l'Europe et son développement rural. Ses aides constituent aussi une part importante du revenu de nombre d'agriculteurs. Une nouvelle réforme de la PAC devrait être mise en oeuvre dès 2021. Pour définir ses nouveaux contours, négociations et concertations sont en cours à différentes échelles (régionales, nationales et européenne).
Les réseaux agricoles et ruraux tels que les CIVAM ont un rôle à jouer pour contribuer à ces débats. Cette formation s'adresse à celles et ceux qui veulent s'impliquer dans la construction de propositions pour orienter la future PAC avec leurs groupes et au sein des réseaux nationaux.

Objectifs

-Connaître les fondamentaux de la Politique Agricole Commune
-Comprendre les mécanismes de négociations et le projet de réforme de la PAC
-Savoir mobiliser ces éléments pour contribuer aux débats au sein du réseau et auprès des collectivités

Public

La formation s'adresse aux membres et salariés des groupes de développement agricole en charge du suivi et de l'accompagnement autour des politiques agricoles pour leur structure.

Démarche pédagogique

Diaporama de présentation des fondamentaux de la PAC et de la réforme en cours
Atlas de la PAC (Pour une Autre PAC, Fondation Heinrich Böll)
Travaux en ateliers

Intervenants

Aurélie Catallo (Pour une Autre PAC) et Jacques Morineau (Réseau CIVAM)

Programme

Apports sur les fondamentaux de la Politique Agricole Commune : son histoire, ces objectifs, ces éléments structurants, son impact sur les fermes et les territoires. Apports sur les mécanismes de négociations de la PAC : quels sont les parties prenantes ? Comment se déroule une réforme ? Quels sont les mécanismes démocratiques à l'oeuvre ? Présentation de la réforme en cours : son calendrier, les propositions des différentes parties prenantes, les éléments structurants de la réforme.

Mode d'évaluation de la formation

Fiches d'autoévaluation – Attestation de participation.

S'inscrire

Date

4 février 2020 (7 heures)

Lieu

26 rue Beaubourg 75003 Paris

Coût

Pour les salariés : 175 € - possibilité de prise en charge OCAPIAT
Pour les agriculteurs actifs : prise en charge VIVEA

Contact

Réseau Civam : Goulven Le Bahers -
Tél. 02 99 77 36 74 - goulven.lebahers@civam.org